

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.246 Vœu en hommage à Maudy Piot-Jacomet.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le parcours remarquable et inspirant de Maudy Piot-Jacomet, militante féministe, psychanalyste et fondatrice de l'association *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir* ;

Considérant son inlassable combat pour aider les femmes en situation de handicap à s'affirmer comme citoyennes à part entière ;

Considérant sa détermination sans faille à lutter contre la double discrimination d'être femme et handicapée, ayant elle-même perdu la vue progressivement depuis son enfance ;

Considérant sa nomination au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes en 2015 pour l'ensemble de son œuvre et de ses combats auprès des femmes handicapées ;

Considérant que *Femmes pour le dire, Femmes pour agir*, est une association pionnière, qui aborde les problématiques vécues par les femmes en situation de handicap à travers une approche tant académique que pratique ;

Considérant l'attachement de Maudy Piot-Jacomet à encourager et à diffuser les témoignages et les écrits sur le handicap ;

Considérant que Maudy Piot-Jacomet a lancé, en 2015, la première plateforme en France d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social, juridique et psychologique destinée aux femmes handicapées victimes de violences et de maltraitances ;

Considérant que *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir*, a dénoncé à juste titre le contexte français de carences en matière de connaissance statistique de la situation des personnes en situation de handicap, et plus particulièrement un défaut patent de données genrées ;

Considérant que *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir*, a mis en lumière le fait que les femmes en situation de handicap encourraient deux fois plus de risques d'être victimes de violences que les femmes valides, tandis que les études internationales démontrent que la probabilité d'être abusée sexuellement est deux fois plus élevée pour une femme en situation de handicap.

Considérant l'importance de rendre visibles l'ensemble de ces problématiques dans l'espace public ;

Sur proposition de la Maire de Paris et de l'exécutif municipal,

émet le vœu :

- Qu'une rue ou un équipement public de la Ville de Paris soit dénommé en hommage à Maudy PIOT-JACOMET.